

constat amiable d'accident automobile

Ne constitue pas une reconnaissance de responsabilité, mais un relevé des identités et des faits, servant à l'accélération du règlement

à signer obligatoirement par les DEUX conducteurs

1. date de l'accident 10-1-77	heure 12h45	2. lieu (pays, n° dept, localité) PARIS	3. blessés même légers non <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> *
4. dégâts matériels autres qu'aux véhicules A et B non <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> *	5. témoins noms, adresses et tél. (à souligner s'il s'agit d'un passager de A ou B)		

véhicule A

6. assuré souscripteur (voir attest. d'assur.)
Nom (majusc.) HERTZ FRANCE SA.
Prénom
Adresse (rue et n°) 2 rue de la République
PARIS
Localité (et n° dept) 78150 LECHESNAY
N° tél. (de 9 h. à 17 h.)
L'Assuré peut-il récupérer la T.V.A. afférente au véhicule? non oui

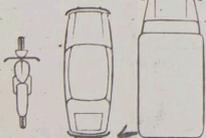
7. véhicule
Marque, type PEUGEOT 504
N° d'immatr. (ou du moteur) 4352-LJ78

8. sté d'assurance
"INTERTHUR"
N° de contrat M-17059
Agence (ou bureau ou courtier)

N° de carte verte
(Pour les étrangers)
Attest. ou carte verte valable jusqu'au 31-12-77
Les dégâts matériels du véhicule sont-ils assurés? non oui

9. conducteur (voir permis de conduire)
Nom (majusc.) PÉREZ FLORES
Prénom JOSE DAVID
Adresse 100 Av du Maréchal de Lattre
Permis de conduire n° 94/44787
Catégorie (A, B, ...) THIAIS
Délivré par MOELET
DU VAL DE MARNE
permis valable du _____ au _____
(Pour les catégories C, D, E et les taxis)

10. Indiquer par une flèche le point de choc initial



11. dégâts apparents
sur arrière droit par choc.

14. observations

12. circonstances

Mettre une croix (x) dans chacune des cases utiles pour préciser le croquis

- | | | |
|----|---|----|
| 1 | en stationnement | 1 |
| 2 | quittait un stationnement | 2 |
| 3 | prenait un stationnement | 3 |
| 4 | sortait d'un parking, d'un lieu privé, d'un chemin de terre | 4 |
| 5 | s'engageait dans un parking, un lieu privé, un chemin de terre | 5 |
| 6 | s'engageait sur une place à sens giratoire | 6 |
| 7 | roulait sur une place à sens giratoire | 7 |
| 8 | heurtait à l'arrière, en roulant dans le même sens et sur une même file. | 8 |
| 9 | roulait dans le même sens et sur une file différente | 9 |
| 10 | changeait de file | 10 |
| 11 | doublait | 11 |
| 12 | virait à droite | 12 |
| 13 | virait à gauche | 13 |
| 14 | reculait | 14 |
| 15 | empiétait sur la partie de chaussée réservée à la circulation en sens inverse | 15 |
| 16 | venait de droite (dans un carrefour) | 16 |
| 17 | n'avait pas observé le signal de priorité | 17 |

véhicule B

6. assuré souscripteur (voir attest. d'assur.)
Nom (majusc.) ESMERALDO
Prénom Anne
Adresse (rue et n°) 38 Rue de la Mare
93260 Neuilly Plaisance
Localité (et n° dept)
N° tél. (de 9 h. à 17 h.) 935 45 12
L'Assuré peut-il récupérer la T.V.A. afférente au véhicule? non oui

7. véhicule
Marque, type CITROEN - DYANE 2CV
N° d'immatr. (ou du moteur) 9742 DC 93

8. sté d'assurance
Assurance Générale de France
N° de contrat F 577-72345125
Agence (ou bureau ou courtier) R. ROMAND
AGF BP 44 81400 LUÇON

N° de carte verte
(Pour les étrangers)
Attest. ou carte verte valable jusqu'au 12-1-78
Les dégâts matériels du véhicule sont-ils assurés? non oui

9. conducteur (voir permis de conduire)
Nom (majusc.) ESMERALDO
Prénom ANNE
Adresse 38 Rue de la Mare 93260 NI, PL
Permis de conduire n° 93/27544
Catégorie (A, B, ...) B
Délivré par Dept Seine Saint-Denis
permis valable du _____ au _____
(Pour les catégories C, D, E et les taxis)

10. Indiquer par une flèche le point de choc initial



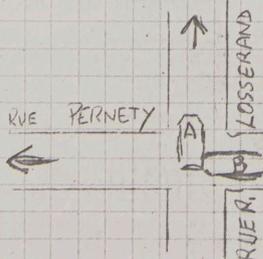
11. dégâts apparents
sur choc - Ale D. Mar
Calandre - Capot

14. observations

indiquer le nombre de cases marquées d'une croix

13. croquis de l'accident

Préciser : 1, le tracé des voies - 2, la direction des véhicules A, B - 3, leur position au moment du choc - 4, les signaux routiers - 5, le nom des rues (ou routes).



15. signature des conducteurs

A [Signature] B [Signature]

* En cas de blessures ou en cas de dégâts matériels autres qu'aux véhicules A et B, relever les indications d'identité, d'adresse, etc.

Ne rien modifier au constat après les signatures et la séparation des exemplaires des 2 conducteurs.

Voir déclaration de l'Assuré au verso